

Paris, le 25 janvier 2017

Florent Gueguen
Directeur Général
FNARS

76 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris

Monsieur le Directeur Général,

Jean-Luc Mélenchon n'a malheureusement pas pu assister à votre Congrès les 12 et 13 janvier derniers et nous nous en excusons. Bien qu'il s'y soit fait représenter, nous tenions néanmoins à vous faire part de nos propositions sur les thématiques que vous mettez en avant dans votre plateforme.

Le programme de la France insoumise, *l'Avenir en commun*, accorde à ces questions une attention particulière. La solidarité, à la fois à travers un plus juste partage des richesses et une attention portée à chacune et chacun est essentiel pour nous. Cette solidarité passe également par la planification écologique, socle de notre programme. Elle est l'urgence absolue et la solution à la crise du modèle productiviste et à tous les dégâts humains qu'il produit. Enfin, l'écosocialisme est une géopolitique de la paix à notre sens, réduisant la prédation sur les terres et limitant le changement climatique qui poussent à l'exil.

S'agissant plus spécifiquement des 25 mesures que vous mettez en avant, vous trouverez ci-dessous nos propositions.

Concernant la petite enfance et l'enfance nous proposons de :

- Verser une allocation familiale dès le premier enfant
- Créer un service public de la petite enfance et ouvrir 500 000 places en crèches et modes de garde adaptés dans les cinq ans
- Assurer l'égalité devant l'école :
 - o instaurer une nouvelle carte scolaire établissant la mixité sociale,
 - o mettre en œuvre un plan de lutte contre les inégalités à l'école maternelle et primaire, notamment avec un droit à la scolarisation dès 2 ans, la baisse du nombre d'élèves par classe en primaire, la présence de davantage d'instituteurs que de classes dans les écoles, le développement des Réseaux d'aide aux élèves en difficulté
- Assurer la gratuité réelle de l'éducation publique y compris les cantines le transport et les activités périscolaires, fournir gratuitement aux élèves les manuels scolaires ainsi que des fournitures sans marques, pour assurer une réelle égalité des conditions entre élèves et lutter contre l'intrusion marchande à l'école

Afin de favoriser et de valoriser l'économie sociale et solidaire nous prévoyons de :

- Reconnaître un droit de préemption aux salariés pour former une coopérative en cas de fermeture ou de vente de leur entreprise
- Généraliser l'économie sociale et solidaire, garantir son accès au financement et aux marchés publics
- Encadrer le développement des activités liées à l'économie collaborative pour préserver le caractère de « partage » et d'utilité sociale contre la privatisation, l'évasion fiscale, la concurrence déloyale et stopper « l'uberisation » des activités.

Concernant le numérique, nous préconisons les mesures suivantes :

- Affirmer le caractère d'intérêt général de la révolution numérique notamment par la reconquête de la maîtrise publique des technologies liées au numérique et aux télécommunications (câble sous-marin, tirs de satellites, réseaux basse et haute tension, etc.)
- Garantir l'égalité d'accès au numérique sur tout le territoire notamment en accélérant l'achèvement de la couverture du pays en Très haut débit d'ici 2022
- Anticiper les transformations numériques du travail et de la production en lançant un plan pour l'industrie 4.0 associant les salariés
- Promouvoir une économie numérique vraiment collaborative
 - o S'opposer aux logiques de privatisation des services liés au numérique, lutter contre l'évasion fiscale et la création de nouvelles rentes privées par les plateformes lucratives
 - o Soutenir la création d'associations à but non lucratif, de coopératives (SCOP, SCIC, etc.) ou d'entreprises publiques pour fournir les services collaboratifs rendus possibles par le numérique et l'exploitation des données publiques (État, entreprises de transports, etc.)
 - o Protéger les données personnelles contre leur utilisation mercantile
 - o Soutenir la création de *Fablabs* et autres lieux collectifs de création et fabrication liés au numérique, à l'impression 3D, etc.

Pour assurer un regard citoyen sur les décisions prises, nous proposons dans le cadre du passage à la 6^e République de supprimer le Sénat et le Conseil économique, social et environnemental et de créer une assemblée de l'intervention populaire et du long terme émettant un avis sur l'impact écologique et social des lois.

Enfin s'agissant du respect des droits humains, nous proposons de lutter contre les causes des migrations, dans le même temps que l'on organise l'accueil digne des populations qui arrivent, contraintes par la situation invivable dans leur pays. Ainsi nous proposons les mesures suivantes :

- Éviter aux migrants de devoir fuir leur pays
 - o Arrêter les guerres par une diplomatie active et indépendante au service de la paix
 - o Mettre fin aux accords commerciaux inégaux qui déstabilisent des pays entiers, détruisent les agricultures locales et empêchent le codéveloppement
 - o Agir contre le dérèglement climatique par des transferts de technologies et l'aide financière et matérielle à la transition dans les pays les plus vulnérables
- En Europe : sortir de l'impasse de Schengen et de Frontex
 - o Renforcer les moyens civils de sauvetage en mer Méditerranée pour éviter les milliers de noyés
 - o Refonder la politique européenne de contrôle des frontières extérieures et refuser la militarisation de la politique de contrôle des flux migratoires
 - o Refuser l'accord « Visa+adhésion contre migrants » avec la Turquie
 - o Construire un programme pour l'aide au retour des réfugiés qui le souhaitent lorsque la situation de leur pays de départ le permet
- Assumer notre devoir d'humanité envers les réfugiés arrivant en Europe
 - o Respecter la dignité humaine des migrants, leur droit fondamental à une vie de famille et accompagner les mineurs isolés
 - o En finir avec le placement en centre de rétention d'enfants, même accompagnés de leurs parents
 - o Construire des camps d'accueil aux normes internationales sur le modèle de celui de Grande-Synthe, pour proposer aux migrants des conditions dignes et des centres d'accueil des demandeurs d'asile pour les héberger le temps de l'analyse de leur demande d'asile
 - o Réaffirmer et faire vivre le droit d'asile sur le territoire de la République, accueillir les réfugiés qui en relèvent grâce à une administration adaptée à cette mission

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise